

DEPARTEMENT  
DES  
**DEUX-SEVRES**



**VILLE DE NIORT**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 9 MAI 2016**

**Délibération n° D-2016-160**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 44

Convocation du Conseil Municipal :  
le 03/05/2016

Affichage du Compte-Rendu Sommaire  
et affichage intégral :  
le 13/05/2016

Cession d'une parcelle de terrain rue de la Gainerie (KH n°396)

**Président :**

**MONSIEUR JÉRÔME BALOGE**

**Présents :**

Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Marc THEBAULT, Madame Rose-Marie NIETO, Monsieur Alain BAUDIN, Madame Christelle CHASSAGNE, Monsieur Alain GRIPPON, Madame Jacqueline LEFEBVRE, Monsieur Michel PAILLEY, Monsieur Luc DELAGARDE, Madame Anne-Lydie HOLTZ, Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Madame Jeanine BARBOTIN, Monsieur Dominique SIX, Madame Sylvette RIMBAUD, Monsieur Jacques ARTHUR, Madame Elisabeth BEAUVAIS, Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Madame Catherine REYSSAT, Monsieur Dominique DESQUINS, Madame Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Madame Yvonne VACKER, Monsieur Elmano MARTINS, Madame Christine HYPEAU, Monsieur Fabrice DESCAMPS, Madame Carole BRUNETEAU, Madame Marie-Chantal GARENNE, Monsieur Florent SIMMONET, Madame Valérie BELY-VOLLAND, Monsieur Sébastien PARTHENAY, Monsieur Romain DUPEYROU, Monsieur Simon LAPLACE, Madame Josiane METAYER, Monsieur Pascal DUFORESTEL, Monsieur Christophe POIRIER, Monsieur Alain PIVETEAU, Madame Elodie TRUONG, Madame Nathalie SEGUIN, Madame Monique JOHNSON.

**Secrétaire de séance :** Simon LAPLACE

**Excusés ayant donné pouvoir :**

Madame Dominique JEUFFRAULT, ayant donné pouvoir à Monsieur Dominique SIX, Monsieur Eric PERSAIS, ayant donné pouvoir à Monsieur Sébastien PARTHENAY, Madame Agnès JARRY, ayant donné pouvoir à Monsieur Marc THEBAULT, Monsieur Guillaume JUIN, ayant donné pouvoir à Madame Jeanine BARBOTIN, Madame Yamina BOUDAHMANI, ayant donné pouvoir à Madame Christine HYPEAU, Madame Isabelle GODEAU, ayant donné pouvoir à Madame Nathalie SEGUIN

**Excusés :**

Monsieur Jean-Romée CHARBONNEAU.

**Direction Urbanisme et Action  
Foncière**

**Cession d'une parcelle de terrain rue de la Gainerie  
(KH n°396)**

Monsieur Marc THEBAULT, Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la commission municipale compétente

Sur proposition de Monsieur le Maire

La Ville possède une parcelle de terrain sis 5 rue de la Gainerie, située à l'arrière de plusieurs habitations mitoyennes, et qui est grevée par des servitudes de passage au profit de ces habitations et par deux canalisations parallèles d'assainissement (EP et EU).

Une riveraine de la parcelle communale KH n°395, a demandé à en acquérir une petite partie de 21 m<sup>2</sup> KH n°396 pour lui permettre à la fois d'accéder au fond de sa parcelle KH 113 en nature de jardin pour en assurer l'entretien, et d'autre part y stationner son véhicule et sa remorque lui permettant le transport des végétaux vers la déchetterie.

Il est rappelé que la servitude d'assainissement interdit toute construction, y compris celle d'une clôture en dur, cette servitude sera reprise dans l'acte de vente.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver la vente de la parcelle KH n°396 de 21 m<sup>2</sup> au prix de 210 € (conforme à l'avis de France Domaine), grevée de servitude d'assainissement ;
- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à signer l'acte à intervenir, tous les frais et droits en résultant étant supportés par l'acquéreur ;
- autoriser l'acquéreur à accéder à la parcelle KH n°396 en tous temps de la manière et par l'endroit le moins dommageable, en passant sur la parcelle de la Ville KH n°395.

**LE CONSEIL  
ADOpte**

Pour :	44
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	1

Pour le Maire de Niort,  
**Jérôme BALOGÉ**  
L'Adjoint délégué

Signé

Marc THEBAULT



DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

DIRECTION DÉPARTEMENTALE  
DES FINANCES PUBLIQUES DES DEUX-SEVRES

SERVICE FRANCE DOMAINE

44, RUE ALSACE-LORRAINE

BP 19149

79061 NIORT CEDEX 9

TELEPHONE : 05.49.06.39.36

TÉLÉCOPIE : 05.49.24.63.32

## AVIS DU DOMAINE

### Cessions d'immeubles ou de droits réels immobiliers

Art. L. 5211-10, alinéa 2 ; L. 2241-1, alinéa 3 et L. 5722-3, alinéa 2

du Code Général des Collectivités Territoriales

N° 2015/191 V0981

Enquêteur : Sonia MARACHE

Courriel : [sonia.marache@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:sonia.marache@dgfip.finances.gouv.fr)

**1 - Propriétaire :** Commune de Niort

**2 - Date de réception de la demande d'avis :** 2 octobre 2015

**3 - Situation du bien :** NIORT

- adresse : « 5 rue de la Gainerie »

- références cadastrales : Section KH n°109p pour environ 22 m<sup>2</sup> sur une superficie totale de 313 m<sup>2</sup>

**4 - Description sommaire :**

Une partie de parcelle de terrain grevée par 2 canalisations d'assainissement.

**5 - Réglementation d'urbanisme, plus ou moins-value :**

En zone UMs<sub>r</sub> au PLU

**6 - Situation locative :** Libre à la vente

**7 - Conditions de la vente :** Procédure amiable

**8 - Valeur vénale de l'immeuble cédé :**

Déterminée par comparaison, la valeur vénale actuelle de la partie de parcelle est estimée à 220 € soit 10 € le m<sup>2</sup>

**9 - Observations :**

L'évaluation contenue dans le présent avis correspondant à la valeur vénale actuelle, une nouvelle consultation du Domaine serait nécessaire si l'opération n'était pas réalisée dans le délai d'un an.

L'enregistrement de votre demande a fait l'objet d'un traitement informatique. Le droit d'accès et de rectification, prévu par la loi n° 78-17 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, s'exerce auprès des directions territorialement compétentes de la Direction Générale des Finances Publiques.

A NIORT, le 12 Octobre 2015

Pour l'Administrateur Général des Finances Publiques,  
L'Inspectrice des Finances Publiques

Sonia MARACHE